

Mise au concours

Pour l'accueil et l'appui aux devoirs de ses élèves, la direction de l'Ecole obligatoire de La Chaux-de-Fonds (EOCF) recherche des

Auxiliaires au foyer d'accueil de l'Ecole obligatoire

Le contexte

Les foyers d'accueil de l'Ecole obligatoire reçoivent les élèves de 8^e à 11^e années trois fois par semaine après les heures d'école de 15h30 à 18h00. Ce sont des lieux où les jeunes viennent travailler et recevoir un soutien aux devoirs scolaires. Ce sont aussi des lieux d'accueil, de jeu et de discussion. Un goûter est organisé.

Les différents foyers sont gérés et animés par un-e responsable, assisté-e d'auxiliaires.

Votre mission

L'auxiliaire du foyer d'accueil doit, d'une façon générale, assurer l'accueil des élèves qui lui sont confiés, accompagner le goûter et aider les élèves à réaliser leurs devoirs scolaires en collaboration avec le/la responsable du foyer d'accueil et les autres auxiliaires.

Il/elle participe activement au maintien des règles de fonctionnement du foyer et de bon état des locaux.

Le cadre

Le foyer d'accueil est ouvert pendant les 36 semaines d'école le lundi, mardi et jeudi en fin de journée.

L'horaire de l'auxiliaire du foyer d'accueil est fixé d'entente avec la personne responsable dont il/elle dépend. Il/elle tient un décompte mensuel détaillé de ses heures de travail en collaboration avec le/la responsable. L'auxiliaire du foyer d'accueil reçoit un salaire horaire de Fr. 22.28 brut.

Le fait d'être engagé, rémunéré, et de travailler avec des élèves dans le cadre scolaire implique une claire conscience des responsabilités confiées, notamment une solide maturité dans le rapport aux élèves, un rôle de modèle porteur de l'institution scolaire, le sens du secret de fonction et une aisance dans les matières travaillées par les élèves.

Pour la direction de l'EOCF
Fabrice Demarle, directeur de secteur

Postulation

Notre offre vous intéresse? Nous vous remercions de nous faire parvenir une lettre de motivation et un bref cv par mail à la secrétaire en charge du dossier: sophie.carnet@ne.ch. Il est possible de nous les transmettre tout au long de l'année scolaire.